Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE

N° 40

LAUSANNE

7 octobre 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'épargne scolaire. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud, Russie. — Revue de la Suisse allemande. — Bibliographie. —* PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : L'épeire diadème (fin). — Epreuves d'examens d'Etat à Neuchâtel. — Dictées. — Récitation.*

L'ÉPARGNE SCOLAIRE

« Prenez soin des sous, les écus se garderont d'eux-mêmes. »

La femme d'un ouvrier me disait en pleurant : nous avons toujours beaucoup travaillé mon mari et moi. Pendant les premières années de notre mariage, nous pouvions vivre largement. Ensuite, les enfants sont devenus grands ; il a fallu payer leur apprentissage. Chaque année amenait de nouvelles dépenses. Nous avions dû emprunter de l'argent pour y faire face. Maintenant nous sommes vieux et usés ; nous ne pouvons plus autant travailler ; nous gagnons moins, et malgré toute une vie de labeur incessant, nous en sommes à redouter la misère. »

N'est-ce pas là un tableau bien triste et pourtant trop fréquent ? Que de familles passent ainsi leur vie : dans l'aisance d'abord, dans la gêne ensuite ! Que de travailleurs vivent dans la crainte continuelle d'une maladie ou d'une période de chômage qu'il leur serait absolument impossible de supporter financièrement parlant. Que de personnes, enfin, luttent pendant plus de quarante ans sans jamais nouer les deux bouts, et voient avec effroi arriver la vieillesse qui, en leur interdisant le travail, les plongera dans la plus profonde détresse.

N'est-il pas possible d'améliorer de semblables positions ? N'y a-t-il rien à faire pour éviter de si grandes misères ? Ce mal est-il vraiment sans remède ? Telles sont les questions que l'on se pose en face d'un pareil état de choses.

Souvent cette gêne financière n'arriverait pas si l'on pouvait supprimer les dépenses inutiles, si l'on savait mettre quelque chose de côté pendant les années d'aisance, si l'on connaissait *l'épargne* en un mot.

J'ai été souvent frappé de voir avec quelle facilité — je dirais même avec quelle imprudence — beaucoup de personnes dépensent leur argent. Tel ouvrier qui, durant toute la semaine a travaillé comme un nègre, pour gagner un maigre salaire, dépense fréquemment le dimanche, en quelques instants et sans réfléchir, le produit de plusieurs heures de labeur. Pendant ce temps, on achète à crédit chez l'épicier, le boulanger et le boucher; on se laisse tenter par les offres séduisantes d'un commis-voyageur qui prétend livrer des articles remarquables sous tous les rapports et pour le paiement desquels un long terme est accordé. Ces articles ne sont pas nécessaires, On les prend même, puisqu'il n'y a rien à débourser. On sait qu'il faudra payer un jour, mais on pense être plus à son aise alors. Les années se suivent ainsi. Les dettes s'ajoutent aux dettes. La position ne s'améliore pas.

Il faudrait donc que l'épargne fût plus répandue, que les moyens d'économiser fussent mis à la portée de chacun.

Malheureusement on se fait des idées fausses au sujet des caisses d'épargne. Plusieurs s'imaginent qu'il est nécessaire pour obtenir un *carnet*, de déposer une somme importante. D'autres ne connaissent pas les moyens d'effectuer un premier versement et conservent ainsi leur argent avec eux, au risque de le perdre ou d'avoir la tentation de le dépenser.

Un homme arrivé à une position brillante me disait un jour : « je dois ma fortune à l'épargne, et, si je l'avais connue étant encore enfant, je possèderai dix mille francs de plus.

Voilà le point important : faire connaître l'épargne à l'enfant, lui apprendre à économiser, à ne pas courir, dès qu'il a quelques sous chez l'épicier ou le confiseur.

Nous, instituteurs, nous pouvons facilement atteindre ce but en créant dans notre classe, une *caisse d'épargne scolaire*. C'est un puissant moyen d'éducation. C'est une occasion d'enseigner aux enfants l'ordre et l'économie, de leur apprendre à résister à diverses tentations, de les habituer à la prévoyance, de leur faire comprendre la nécessité de songer à l'avenir.

Assurément la fondation d'une caisse d'épargne scolaire coûtera un peu de peine, mais le travail que cette institution nécessitera sera compensé, et au-delà, par la satisfaction et les résultats réjouissants que le maître en obtiendra.

Habituer de bonne heure à l'épargne l'enfant qui plus tard sera un

homme, lui apprendre à se priver du superflu afin d'avoir toujours le nécessaire, n'est-ce pas là un des meilleurs moyens pour arriver à résoudre la question sociale?

Quelle est la meilleure Caisse d'épargne scolaire? Comment s'y prendre pour en organiser une? Telles sont les questions qui se posent au premier abord. Je vais essayer d'y répondre.

Il existe différentes sortes de Caisses d'épargne scolaire. Celle dont je désire dire quelques mots,—non dans le but de lui faire de la réclame, mais, d'abord, parce que je la connais mieux que les autres; ensuite, parce qu'elle est très pratique, pour la campagne surtout; et enfin parce que plus de cent écoles vaudoises y déposent leurs économies — la *Caisse mutuelle pour l'Epargne* reçoit les dépôts depuis *vingt centimes*, ce qui permet à chacun de s'y faire ouvrir un compte. En outre, elle fournit gratuitement les livrets et se charge de tous les frais d'expédition.

Le maître, désireux de fonder dans sa classe une caisse d'épargne scolaire, n'a qu'à en aviser MM. Fatio et Cie, rue du Stand, Genève. Ceux-ci s'empresseront de lui envoyer une certaine quantité de formulaires de quatre pages chacun. La première page est destinée à des inscriptions de nom, prénoms, domicile, etc. Quant aux trois autres pages, elles contiennent une foule de proverbes, de pensées et de maximes concernant l'épargne :

Beaucoup de petits ruisseaux forment une rivière.
Gare aux petites dépenses.
Celui qui aime les douceurs sera dans le besoin.
Un sou épargné en vaut deux, etc.

On y lit encore :

Un homme qui gagne vingt francs par semaine et qui en dépense vingt et un est un **homme pauvre.**

Un homme qui gagne vingt francs par semaine et qui en dépense dix-neuf est un **homme riche.**

Plus les semaines avancent, plus l'un s'endettera.
Plus les semaines avancent, plus l'autre s'enrichira.

Mais que faire de ce franc hebdomadaire ?

Faut-il le cacher dans un bas comme faisaient nos grand'mères ? La cachette n'est pas si bonne, car bien souvent les économies passent dans la poche d'un autre qui n'a eu qu'à étendre le bras pour les soustraire.

Mieux vaut le placer dans une Caisse d'épargne.

L'argent, dans le bas, courait des risques de *soustraction*.
A la caisse d'épargne, il fera un travail d'*addition*.
Un homme qui met de côté **un franc** par semaine se trouve possesseur de *650 francs* au bout de dix ans, etc.

Ces feuilles sont distribuées aux enfants qui les lisent et les font

lire à leurs parents. Le lendemain déjà, plusieurs écoliers effectuent, entre les mains du maître, leur premier versement. Bientôt d'autres les imitent.

Dès que l'instituteur a recueilli une certaine somme, il l'adresse, après déduction des frais de port, à MM. Ed. Fatio et Cie, en y joignant les formulaires remplis.

Peu après, les livrets arrivent. Quelle joie pour les enfants de les ouvrir, d'y lire leur nom, d'y voir inscrite la somme qu'ils ont versée ! A ce moment, plusieurs élèves, indécis jusqu'alors, se font inscrire à leur tour. Les versements sont nombreux et réguliers. La Caisse d'épargne scolaire est fondée.

Mais, hélas ! ce beau zèle souvent se ralentit. Quelques élèves en restent à leur premier dépôt ; d'autres en diminuent peu à peu le nombre et n'apportent finalement plus rien. Il semble que le moment approche où la Caisse d'épargne sera tout à fait abandonnée. Comme par le passé, les épiciers et les confiseurs voient diminuer rapidement le contenu de leurs bocaux à sucreries...

Enfin, arrive le mois de juillet. Tous les livrets sont envoyés à Genève, et, au retour, en les ouvrant, les élèves ont la surprise de lire, écrite à l'encre rouge, cette ligne :

« 30 juin, intérêt et répartition 3 $^3/_4$ % . . . . Fr. 0,15 »
(ou une somme plus ou moins grande, suivant l'importance et le nombre des versements.)

Alors l'enfant comprend réellement les avantages de l'épargne. Il voit que l'argent placé travaille lui aussi et son ardeur — un instant ralentie — se ranime pour ne plus cesser, à de rares exceptions près.

A mesure que les années s'écouleront, il prendra plaisir à voir grossir ses petites économies et augmenter la somme des intérêts. Lorsqu'il quittera l'école, il saura où déposer le superflu du produit de son travail. Plus tard, quand il sera devenu homme et que viendra pour lui l'occasion de s'établir ou de conclure un marché avantageux, il saura où trouver l'argent nécessaire. Si le malheur s'abat sur lui, si la maladie le prive de son gagne-pain pendant quelques semaines, il ne tombera pas pour cela dans la misère : les sommes épargnées durant ses années de force et de santé lui serviront à payer les frais de la maladie. Enfin, quand il sera affaibli par l'âge, lorsqu'il ne pourra plus travailler autant, c'est encore l'épargne qui lui permettra de ne pas craindre l'avenir et de goûter, après une vie de labeur, quelques années d'un repos bien mérité.

Pour terminer, voici quelques chiffres empruntés à l'ouvrage : « *Les Caisses d'épargne de la Suisse, par Guillaume Fatio* »,

ouvrage ayant obtenu la médaille d'or à l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896.

Sur cent habitants, la Suisse compte environ 40 personnes ayant de l'argent dans une Caisse d'épargne. Le canton de Genève en compte 79 %, Glaris 61 %, Zurich 53 %. Quant à Vaud, il occupe le *18me rang*, avec à peine *28* %. Seuls les cantons de Schwytz, Tessin, Fribourg et Valais sont après lui.

Il y a donc quelque chose à entreprendre, un effort à faire. Nous pouvons y participer en encourageant l'Epargne scolaire. Ce sera aussi un moyen de combattre l'intempérance, la dissipation, les folles dépenses, et de contribuer ainsi — dans une certaine mesure — au bonheur et à la prospérité de la patrie.

* * *

La question de la *Mutualité scolaire*[1] est maintenant à l'ordre du jour, non seulement en France, mais dans toute la Suisse romande. Il est du devoir des instituteurs primaires de s'y intéresser, car, comme le disait très bien *La Revue* de Lausanne :

« C'est à l'école qu'il faut semer à pleines volées ces germes de prévoyance qui rendront plus tard au centuple le peu qu'ils auront coûté ».

F. Meyer.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — **Nouvel institut de jeunes gens.** — Les journaux jurassiens publient la note suivante :

« Toute initiative mérite d'être encouragée et, en particulier, celle dont une localité ou une région est appelée à bénéficier. C'est le cas de l'institution que M. Louis Sauvant vient de fonder à Bévilard.

Tous les voyageurs qui ont parcouru cet été l'agreste vallée de Tavannes ont remarqué le splendide bâtiment qui s'élève depuis quelques mois sur le coteau dominant la ligne du chemin de fer, au nord du village de Bévilard. C'est le pensionnat de jeunes gens *Sous-la-Tour*, le seul, si nous ne faisons erreur, qui existe dans le Jura bernois.

Si vous avez la curiosité de visiter cette hospitalière demeure, vous y serez bien accueilli et vous serez étonné autant que charmé de son aménagement intérieur, de la disposition habile des locaux, des installations pratiques répondant strictement à toutes les exigences du confort et de l'hygiène : éclairage électrique, chauffage central, eau de la montagne sous pression, service d'eau chaude pour bains et douches, rien n'y manque.

Avec cela, de vastes emplacements pour sports et exercices gymnastiques, jardins, pelouses, belvédère, balcon, véranda, pavillon d'où l'on jouit d'une vue merveilleuse et pour ainsi dire unique sur toute la vallée. C'est délicieux et, involontairement, on envie le sort des jeunes gens, la plupart étrangers, qui poursuivent dans cet institut modèle leurs études qui feront d'eux des hommes

[1] Voir sur ce sujet, dans notre prochain numéro, un article de M. E. Buxcel.

admirablement outillés à leur entrée sur la scène de la vie, car ils ont un programme d'études véritablement de choix. »

Ajoutons que M. Louis Sauvant a rempli pendant plusieurs années des fonctions d'instituteur dans le Jura ; il a recueilli par un long séjour en Amérique et en Australie des notions théoriques et pratiques qui le mettent à même de donner à son institut une tendance éducative dans le vrai sens du mot.

H. Gobat.

VAUD.— **Ecoles normales.**— Le 27 septembre écoulé, M. Georges Loiseau, a donné dans l'Aula de l'Ecole une intéressante conférence sur *Les jardins à travers les siècles et à travers le monde.*

RUSSIE. — Les maîtres les mieux rétribués sont les instituteurs des villes. Ils reçoivent trente-huit roubles par mois (1070 fr. par an). Tous les trois ans, ils bénéficient d'une augmentation de trois roubles (7 fr. 95). Si le logement ne leur est pas fourni, ils ont droit à une indemnité de vingt roubles (53 fr.). Après vingt-cinq ans de service, ils peuvent se faire mettre à la retraite. En cas de maladie, un secours, qui varie de trois cents à cinq cents roubles (795 fr. à 1325 fr.), leur est alloué.

Les instituteurs de l'Etat n'ont qu'un traitement qui varie de trois cents trente à trois cent cinquante roubles (de 784 fr. à 927 fr. 50), traitement auquel ne s'ajoutent que des gratifications rares et irrégulières; pour eux, les augmentations sont plus rares encore, la retraite presque nulle.

Quant aux instituteurs et institutrices de village, leur situation est tellement misérable que nous avons peine à l'imaginer. Quelques-uns ne touchent que dix roubles (26 fr. 50) par mois. Encore ce salaire ne leur est-il pas toujours versé intégralement. Pour eux, pas de retraite. Quand ils meurent, leur femme ou leurs enfants mendient ou meurent de faim.

En somme, si l'on calcule la moyenne des traitements accordés aux instituteurs russes, dans les cinq classes que nous avons indiquées, on trouve de deux cent quarante à deux cent soixante roubles, environ 600 fr. par an.

Un voyageur, qui a parcouru toute la Russie, décrit la maison de l'instituteur. Maison basse ne comprenant que deux chambres, et dont l'une est inhabitable l'hiver.

L'unique chambre où l'on puisse faire du feu, le « poële », comme on dit, sert de cuisine, de salle à manger, de dortoir pour toute la famille. Elle sert aussi de hangar pour les provisions, de débarras.

Dans ce pêle-mêle de choses et d'êtres, quelle atmosphère viciée! quelle misère physique et morale!

Misère morale qui nous est plus difficile encore à imaginer que la misère physique!

En Russie, tous les élèves peuvent toujours être frappés de verges, tous les instituteurs aussi !

Une loi que l'on a considérée comme un immense progrès et qui, hélas! en était un, a excepté les femmes, les nobles et les prêtres des verges et du knout, du knout parfois mortel. Apprentis, paysans, instituteurs demeurent encore passibles de ces peines véritablement indignes de l'humanité.

Revue de la Suisse allemande.

La *Société suisse des instituteurs* aura son assemblée de délégués le samedi 7 octobre, à Zoug et y tiendra, le lendemain, sa réunion annuelle. On y discutera la surveillance scolaire et l'enseignement du chant.

A *Bâle-Ville*, le conseil d'éducation n'a pas adopté une proposition du corps enseignant, tendant à remplacer les examens annuels par une solennité de fin d'année. Donnant suite à une requête de la Société pour la sanctification du dimanche, il avait procédé à une enquête sur les tâches à faire du samedi au lundi. Elle a démontré que les plaintes étaient sans fondement pour ce qui concerne l'école primaire et que les autres établissements d'instruction s'efforçaient toujours plus de restreindre les tâches à domicile pendant le dimanche. — Trois pavillons scolaires avaient été construits, en 1904. Le rapport du Département de l'instruction constate qu'ils ont bien fait leur preuve, ce qui ne veut pas dire qu'ils rendent exactement les mêmes services qu'une salle d'école. Mais c'est en tout cas un moyen très pratique d'éviter les dépenses trop élevées.

La *Société suisse pour les travaux manuels* a tenu son assemblée le 10 septembre à Neuchâtel. L'exposition des travaux du cours de St-Gall a donné la preuve que pour le modelage aussi on peut arriver à de beaux résultats pendant un cours de quatre semaines. M. Scheurer, de Berne, président depuis de nombreuses années, ayant donné sa démission a été remplacé par M. Œrtli, de Zurich. La Suisse romande est représentée dans le comité par M. Beausire, chef de service à Lausanne et M. Steiner, instituteur, à la Chaux-de-Fonds. Le premier a lu un rapport sur « l'histoire des travaux manuels dans le canton de Vaud » et M. Bettex, directeur des écoles primaires d'Yverdon, a fait une conférence sur le sujet : « maîtres ou artisans ? » Sa thèse : *L'instituteur sera le meilleur maître de travaux manuels*, a été adoptée par l'assemblée.

Dans le *canton de Berne*, les travaux à l'aiguille et ouvrages du sexe sont obligatoires, pour l'école primaire depuis 1864, pour l'école secondaire depuis 1878. Passé 50 000 jeunes filles reçoivent aujourd'hui cet enseignement et la subvention de l'Etat dépasse 150 000 francs. Le traitement des maîtresses d'ovurages est encore très minime. L'Etat donne 70 francs par classe (une maîtresse peut en tenir plusieurs) et la commune y ajoute 50 fr. au minimum. Dans beaucoup de localités, ce minimum est dépassé, même dans une proportion assez forte. Les travaux à l'aiguille font partie intégrante des branches obligatoires pour l'obtention du brevet primaire. En outre, la Direction de l'éducation organise des cours spéciaux qui ont lieu dans une localité choisie chaque fois. Ils ont une durée de 10 semaines, avec 39 leçons hebdomadaires dont 7 de méthodologie et 6 de pédagogie. Un de ces cours vient de se terminer à Langnau ; il a été suivi par 51 jeunes filles (134 s'étaient présentées à l'examen d'admission) dont chacune a obtenu le diplôme spécial. Il se peut que plus tard on créa un institut spécial, d'un caractère permanent. Le synode scolaire s'en est déjà occupé et nous aurons sans doute l'occasion d'en parler encore.

A l'occasion de l'inauguration prochaine du nouveau bâtiment de l'Ecole normale supérieure, à Berne, M. E. Martig, directeur, a publié une « histoire de l'Ecole normale beruoise, à Hofwyl et à Berne, de 1883-1905. » L'opuscule, édité par le bureau des fournitures scolaires se vend 1 fr.

La *ville de Lucerne* ouvrira prochainement une exposition scolaire permanente.

La commission scolaire centrale de la *ville de Zurich* a dû s'occuper de nouveau du système dit « des deux classes » qui consiste à charger, dans le degré élémentaire, un seul et même maître de la direction de deux classes. Non seulement les commissions scolaires des cinq arrondissements, mais encore la conférence du corps enseignant de la ville avaient rejeté un premier projet. Il a fallu en élaborer un autre. Il réduit le nombre des leçons à 30 (au lieu de 35) et décharge un peu les instituteurs âgés : de 2 leçons ceux de 55 ans et de 4 leçons ceux âgés de 60 ans, en outre leurs classes n'auront que 60 élèves au lieu de 70. La ville créera, de plus, les classes gardiennes nécessaires pour que les enfants sans surveillance suffisante ne subissent pas trop d'influence de la vie des rues. Elle créera aussi des classes d'avancement pour les élèves qui ne peuvent être promus et qui sont néanmoins trop développés pour être renvoyés dans les classes de retardés. La commission scolaire centrale a décidé de faire un essai restreint de ce système et de demander la création de 25 nouvelles places de maîtres primaires et de 6 pour l'école secondaire. C'est au Conseil communal à prendre une décision. Y.

BIBLIOGRAPHIE

⁂ La librairie R. Burkhardt, à Genève, vient de publier un cours élémentaire de *Grammaire française* à l'usage des écoles primaires, par M. Ch. Vignier, inspecteur des ecoles.

Ce cours, fort bien conçu, comprend deux volumes : le premier est destiné aux enfants de neuf à onze ans ; le second à ceux de onze à treize ans. Chaque volume est lui-même divisé en deux parties bien distinctes et chacune de ces parties comprend trois grandes divisions qui devront être étudiées parallèlement : lexicologie et syntaxe, conjugaison, vocabulaire. Les exercices servant de récapitulation, sont renfermés dans les deuxième, troisième et quatrième parties.

La méthode employée est excellente.

L'auteur place en tête de chaque série d'exercices la règle précédée d'un exemple et condensée en une formule simple, facile à apprendre par cœur ; puis exercices variés pour familiariser l'enfant avec le principe étudié.

Il estime avec raison que ce n'est pas dans le manuel que la leçon théorique doit figurer, mais qu'elle doit être exposée au tableau noir sur les exemples qui précèdent chaque règle, et au besoin sur d'autres choisis par le maître.

Des exercices très variés, nombreux et judicieusement choisis, un système simple pour l'étude de la conjugaison, un vocabulaire bien compris, donnent à ce cours une supériorité très grande sur les ouvrages de ce genre publiés jusqu'à ce jour.

Les deux volumes de M. Vignier constituent un cours de grammaire excellent. Il a mis beaucoup de soin au choix des exercices, les élèves trouveront matière pour la culture de leurs facultés intellectuelles et morales, et les maîtres auront entre les mains un cours qui est appelé à leur rendre de précieux services en les guidant dans la tâche parfois si difficile d'enseigner l'orthographe à de jeunes écoliers.

C. Faillettaz.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

L'Epeire diadème *(Fin)*.

10. GÉNÉRALITÉS ET CONCLUSION

D'abord un mot sur *l'instinct animal*. Les Epeires, les Araignées en général nous ont fourni et nous fourniraient, si nous avions le temps d'insister, des résultats admirables de ce mystérieux phénomène vital, l'instinct. L'Epeire diadème divise en trente parties une circonférence, construit une spirale géométrique avec une exactitude remarquable. Il y a, dans ses actes, dans ses travaux, une prévoyance des événements, une adaptation au milieu qui remplissent d'admiration. On ne saurait trop insister sur ce fait : la puissance et la grandeur de l'instinct animal.

Mais en même temps, il faut montrer aussi les limites de ce pouvoir instinctif. A cet égard les expériences de Fabre sont décisives et valent d'être citées, à propos des Araignées, sur un point spécial qui suffira à nous éclairer sur notre sujet.

Le gros public veut que les araignées filandières raccommodent leur ouvrage quand un malheureux accroc l'a endommagé.

Fabre a pratiqué des brèches dans les toiles, et multiplié les expériences ingénieuses, enlevant par exemple la spirale d'un filet d'épeire. Jamais raccommodage n'a pu être constaté. Même chez la Tégénaire domestique, dont le filet est horizontal aux angles de nos murs, il n'y a pas ravaudage de la toile délabrée. Mais à chaque fois que l'araignée se promène sur son hamac, elle entraîne avec elle un fil qui fait doublure, mais qui n'est pas d'épaisseur et de solidité plus grande là où un large trou avait été pratiqué. Fendez une de ces larges nappes qui se couvrent de poussière et de chaux aux coins de nos granges ou de nos greniers, et vous constaterez que si le filet se répare, c'est de la manière que Fabre a décrite.

Ainsi donc, l'instinct merveilleux de l'aranéide est limité sur ce point spécial et une épeire dépensera le contenu de ses filières à confectionner un filet neuf plutôt que de tendre une dizaine de fils qui rendraient parfaitement utilisable leur instrument de capture déchiré.

« A ces merveilleuses manufacturières de toileries, écrit Fabre, il manque toute lueur de ce lumignon sacré, la raison, qui permet à la ravaudeuse la plus bornée de remettre en état le talon d'un vieux bas ».

Et parlant de la Lycose, autre aranéide, il dit encore : « Pour l'insecte, ce qui est fait est fait, et plus ne se reprend. Les aiguilles d'une montre ne rétrogradent pas. A peu près ainsi se comporte l'insecte. Son activité l'entraîne dans un sens, toujours en avant, sans lui permettre le recul, même lorsqu'un accident le rend nécessaire.

Ah ! le singulier intellect que celui de la bête, mélange de rigidité mécanique et de souplesse cérébrale. Y a-t-il là des éclaircies qui combinent et des vouloirs qui poursuivent un but ? Après tant d'autres, la Lycose (et nous ajouterons l'Epeire diadème), nous permet d'en douter. »

Un mot encore sur la *place des araignées dans l'échelle animale*, sur leur *classification* et sur les *espèces les plus importantes qu'on trouve fréquemment chez nous*.

Les Araignées font partie du cinquième embranchement, celui des arthropodes,

animaux à symétrie bilatérale, possédant des anneaux, des organes de locomotion articulés, un cerveau rudimentaire et des ganglions nerveux.

Elles appartiennent à la classe des *Arachnides*, distincte de celle des Crustacés qui possèdent des branchies pour la respiration aquatique. Les arachnides n'ont pas d'ailes, mais ils sont pourvus de deux paires de mâchoires.

Enfin l'ordre des *Aranéides*, auquel appartiennent les Epeires, comprend les arachnides possédant chélicères, plus quatre à six filières, et dont les palpes maxilliaires ont pris l'aspect d'une paire de pattes.

On distingue les diverses espèces d'araignées à leur manière de tendre leurs pièges ou de chasser, au nombre de leurs poumons, caractère peu visible pour le simple amateur, et à la disposition de leurs yeux, plus facile à observer.

Les espèces dignes de notre attention sont les *Epeires*, avec leur première paire de pattes plus longue que les trois autres et leurs huit yeux implantés de manière que les deux paires intérieures forment un carré. Il n'est pas rare de rencontrer dans nos forêts l'énorme toile de la volumineuse *épeire angulaire* (celle qui a montré trois mètres de fil télégraphique à Fabre). Elle est grise, avec deux galons sombres sur les flancs et deux cônes aplatis à la base de l'abdomen.

Parmi les fileuses, disons un mot de la *Tégénaire domestique*, notre voisine importune qui nargue les efforts des balais et qui tend à l'angle des murs des hamacs horizontaux, faits de couches nombreuses de fils. Elle-même séjourne en un endroit retiré, dans une espèce de tuyau dont la fenêtre ovale donne accès à la nappe soyeuse. Des fils invisibles tendus au-dessus du hamac arrêtent dans leur vol les insectes qui s'enchevêtrent en se démenant, tombent sur le plancher de cordes où, prompte comme toute bête affamée, la tégénaire accourt et va la sucer en son entonnoir.

Les araignées coureuses, poursuivent à la course leur agile dîner et se tiennent sur la pilule de leurs œufs. Elles ont soin de leurs petits qu'elles portent sur leur dos. J'ai compté une fois quatre-vingts jeunes araignées ainsi groupées ; la marmaille, serrée en masse compacte, déménage quand vient le danger.

Les *Phalangides* dépourvues de filières manquent de ce qui fait l'intérêt des autres aranéides, le fil. Quatre paires de longues pattes, grêles et souples, l'abdomen uni en entier au céphalothorax, ce sont les « chèvres » bien connues de nos écoliers.

(En passant, qui voudrait recueillir les noms populaires de diverses araignées, les légendes et superstitions qui s'attachent à la bestiole et nous communiquer cela ?)

J'ai fini. Si j'ai été trop long, c'est la faute à mon beau sujet. Si j'ai été trop bref, et je l'ai été, lisez Fabre, et vous aimerez l'araignée. L. S. P.

Epreuves d'examens d'Etat à Neuchâtel.

Pour répondre à un désir maintes fois exprimé nous publions ci-dessous les épreuves écrites des examens d'Etat, en obtention du brevet primaire, session d'avril 1905, épreuves que nous devons à l'obligeance du Département de l'Instruction publique.

COMPTABILITÉ

I. Etablir le journal en partie double pour le bilan d'entrée ci-dessous et les opérations qui suivent.

Le 1er avril ma situation est la suivante :

ACTIF			PASSIF		
Espèces en caisse	Fr.	2,600 —	Traites en circulation	Fr.	5,800 —
Effets en portefeuille	»	4,500 —	Perret, créancier	»	3,500 —
Marchandises en magasin	»	35,700 —	Bourquin, créancier	»	6,200 —
Mobilier, sa valeur	»	3,100 —	Capital net	»	34,650 —
Banquier Roulet, débiteur	»	1,850 —			
Robert, débiteur	»	2,400 —			
	Fr.	50,150 —		Fr.	50,150 —

Avril 2. Je vends des marchandises au comptant pour fr. 1450 et j'expédie en outre à Morel de Chaux-de-Fonds des marchandises pour fr. 6450 valeur 3 mois ou comptant avec 2 % d'escompte. *Avril 3.* J'encaisse un effet de francs 625 et je paye une traite échue de fr. 1750. *Avril 4.* Je reçois de Schmidt et Cie de Zurich des marchandises pour fr. 4600 valeur 4 mai ; Schmidt et Cie m'annoncent qu'ils ont tiré sur moi au 4 mai pour le montant de leur facture. *Avril 5.* Je paye pour le transport de la marchandise reçue de Schmidt et Cie fr. 125. *Avril 6.* Morel, pour profiter de l'escompte, me règle comme suit ma facture du 2 avril :

Il me remet des effets que j'accepte pour	Fr.	5,250 —
Il déduit un escompte de	»	129 —
Il m'envoie le solde en espèces	»	1,071 —
	Fr.	6,450 —

Avril 7. Je tire sur mon débiteur Robert une traite au 30 avril de fr. 1850. *Avril 8.* Je prélève dans ma caisse :

Pour dépenses de ménage	Fr.	170 —
Pour salaire du personnel	»	215 —
Pour achat d'une presse à copier	»	50 —
	Fr.	435 —

Avril 10. En vérifiant ma caisse, je trouve un déficit de 1 fr. 25.

II. Au 31 mars, j'établis la balance générale de mon Grand-Livre ; cette balance se présente comme suit .

Capital			Fr.	25,000 —
Marchandises	Fr.	35,009 —	»	29,865 —
Caisse	»	10,355 —	»	7,170 —
Mobilier	»	3,700 —		
Traites et remises	»	5,580 —	»	3,250 —
Promesses et acceptations	»	4,840 —	»	5,291 —
Banquier Girard	»	16,755 —	»	2,758 —
Laubert	»	3,650 —	»	7,075 —
Frais généraux	»	360 —		
Ménage	»	420 —		
Pertes et profits	»	110 —	»	370 —
	Fr.	80,779 —	Fr.	80,779 —

Boucler les écritures et établir le Bilan de clôture d'après les indications suivantes : il reste des marchandises en magasin pour fr. 6200 ; la valeur du mobilier après dépréciation s'élève à fr. 3600 ; il reste en portefeuille des effets pour fr. 2310.

III. Etablir le compte-courant que j'envoie en date du 31 mars à mon client Paul Roulet, en Ville.

DOIT

Son prélèvement du 20/I	Fr.	870 —
Ma remise d'un effet 15/IV	»	2,150 —

AVOIR

Son versement du 5/I	Fr.	1,750 —
Sa remise d'un effet 5/IV	»	3,120 —

Clôture 31 mars (année commerciale). Intérêts réciproques 3 $^1/_4$ $^0/_0$. Commission $^1/_8$ $^0/_0$ sur le Doit. Méthode directe ou indirecte au choix du candidat.

ARITHMÉTIQUE

Aspirantes. — I. Les roues de devant d'une voiture ont fait sur un parcours déterminé 2000 tours de plus que celles de derrière. Quel est le chemin parcouru si la petite roue mesure 1 m. $^9/_{20}$ de circonférence et la grande roue 2 m. $^3/_4$. (Calculs avec fractions ordinaires).

II. Une toiture de 14 m. 50 de longueur et 12 m. 70 de largeur doit être recouverte de feuilles de zinc mesurant 2 m. de long et 0 m. 65 de large. Ces feuilles pèsent 7 kg. 5 par m² et le zinc vaut fr. 62 les 100 kg.

Quel sera le prix de ce travail ? On s'acquitte en quatre paiements dont le 2me est double du 1er, le 3me égal aux deux premiers réunis et le 4me pour solde, soit fr. 226,30. Combien a-t-on payé chaque fois ?

III. J'achète 1350 kg. de marchandises à fr. 105,40 le quintal payables dans 6 mois. J'ai la faculté de me libérer par avance moyennant 7 $^0/_0$ d'escompte. Sachant que 15 jours après l'achat j'ai remis fr. 890 et plus tard fr. 580 pour solde, de combien de jours le dernier payement a-t-il été avancé ? (Année commerciale).

Aspirants. — I. La somme des termes d'une progression géométrique est 149 796. La raison étant 8, on demande de calculer le premier terme et le dernier sachant que cette progression a 6 termes.

II. Dans un recensement forestier, on a constaté qu'une parcelle contient 38 000 m³ de bois dont l'accroissement annuel est de 4 $^1/_2$ $^0/_0$ du cube de l'année précédente, tandis qu'une autre parcelle en contient 99,398 m³ ayant un accroissement annuel de 3 $^1/_2$ $^0/_0$. Au bout de combien de temps ces deux parcelles en contiendront-elles un volume égal ?

III. Un monument en marbre se compose :

a) D'une dalle carrée de 1 m. 50 de côté et de 0 m. 20 de hauteur.

b) D'un fût en forme de prisme à base carrée de 0 m. 80 de côté et dont la hauteur est égale à la diagonale du carré de la première dalle.

c) D'un tronc de pyramide à bases carrées dont les côtés mesurent 0 m. 50 et 0 m. 30 et la hauteur 2 m.

d) D'une pyramide dont la base est égale à la petite base du tronc et dont l'arête mesure 0 m. 20.

On demande le prix du polissage de ce monument à raison de 12 fr. 50 le m², les parties visibles étant seules polies.

COMPOSITION

L'école de mes jeunes années. — Impressions et souvenirs.

DICTÉE

Le phare.

Dans les plus opulentes cités, le phare serait une construction remarquable. Seul au milieu de l'Océan, il a par sa position et par cet isolement même quelque chose de grand et de sévère qui impressionne vivement. Qu'on se figure un plateau de granit où les courants et les orages ne permettent pas même aux goëmons de se fixer et qu'accidentent à peine un ou deux rochers de forme tourmentée. C'est là qu'est posée la tour avec son fanal. La base qui a la forme d'un cône, est surmontée d'une galerie circulaire. La partie inférieure, dessinant une couche gracieuse s'évase et s'épate sur le sol, comme la racine d'un immense varech et enfonce jusqu'au sein de la roche vive, le pied de ses fondements taillés au ciseau. Sur ce piédestal de huit mètres et demi de base, se dresse un fût de colonne portant en guise de chapiteau une seconde galerie dont les appuis et la balustrade de pierre rappellent les créneaux des donjons féodaux. Du haut en bas toute cette partie de l'édifice est en pièces de granit gris-clair disposées en assises régulières et encastrées à queue d'aronde, les unes dans les autres. Jusqu'au bois de l'édifice, les assises sont en outre reliées entre elles par des dais de granit comme tout le reste, qui pénètrent à la fois dans deux pierres superposées. Toutes ces tailles, l'ouvrier les a exécutées avec une précision telle, que le ciment a été presque inutile pour fermer quelques vides presque imperceptibles; et que de la base au sommet, les parois du phare tout entier, ainsi unies, ne forment qu'un ensemble plus homogène, plus compact peut-être que les roches mêmes qui le supportent. Sur la plate-forme qui couronne cette magnifique colonne, à quarante-cinq mètres et demi au-dessus du niveau des plus hautes marées, s'élève une petite coupole de pierre à la fois solide et gracieuse, soutenue par des piliers que réunissent de larges vitraux; c'est dans cette cage de verre que la science a placé le fanal, qui porte jusqu'à neuf lieues en tous sens sa large ceinture de lumière. Pendant le reflux, la mer qui s'est retirée laisse découverts au pied du phare quelques centaines de mètres carrés; à l'heure du reflux elle le baigne de toutes parts. Alors la tour se dresse seule et isolée au milieu des flots comme un défi jeté au démon des tempêtes par le génie de l'homme. Parfois on dirait que touchés de l'outrage, le ciel et la mer se liguent contre l'ennemi qui les brave par son impassibilité, quels que soient d'ailleurs et leur colère et leurs emportements. Quoique le souffle impétueux des vents du nord-ouest rugisse autour du fanal et lance contre ses solides vitraux des torrents de pluie ou des tourbillons de grêle, quoique des lames gigantesques dont le sommet atteint quelquefois à la première galerie arrivent souvent du large, la masse des eaux glisse sur les surfaces rondes et polies du granit qui ne leur laissent aucune prise; elle passe, lançant par dessus la coupole de longues fusées d'écume et va déferler en mugissant sur les rochers demi-nus ou sur les galets arrondis de la côte. La colonne du phare supporte ces terribles assauts sans en être ébranlée, cependant on l'a vue quelquefois s'incliner comme pour rendre hommage à ses adversaires. Au reste, cette flexibilité même semble être un gage de durée. Du moins on l'a trouvée dans quelques monuments qui bravent depuis des siècles la fureur des éléments.

La flèche de Strasbourg, en particulier, a plus d'une fois courbé sur la force des vents ses longues ogives, ses sveltes colonnettes, et balancé sa croix à quatre pointes, élevée à quatre cent quarante pieds au-dessus du sol. HINTENLANG.

DICTÉES

Degré supérieur.

Harlem et l'horticulture néerlandaise.

I. — La ville de Harlem occupe depuis des siècles une place d'honneur dans les annales de l'horticulture. Son nom n'est guère connu dans les pays les plus lointains que par son épithète de *Ville des Fleurs*. La culture des plantes bulbeuses de toutes sortes, et en premier lieu celle des jacinthes, y est pratiquée dans une perfection sans rivale et les produits de cette culture sont annuellement envoyés, comme oignons à fleurs de Harlem, par millions, partout où la civilisation a fait naître le goût des fleurs, dans les pays froids surtout, car rien n'est plus propre à chasser la tristesse monotone des appartements qu'un bouquet de jacinthes, de tulipes ou autres plantes bulbeuses forcées, les jours où d'épais brouillards ou des nuages fréquents interceptent tout rayon de soleil.

Quel spectacle ravissant que de voir les environs de Harlem aux mois d'avril et de mai, d'y contempler ces centaines d'hectares couverts de jacinthes, de tulipes, de crocus, de narcisses tout en fleurs, déroulant leur tapis éblouissant des couleurs les plus variées et les plus brillantes!

II. — L'élevage de la majeure partie de toutes ces plantes bulbeuses est fait sur les terrains du *polder* de Harlem, qui formait encore, il y a 60 ans, une vaste nappe d'eau, la mer de Harlem; elle avait six lieues de longueur sur trois de largeur et quatre mètres de profondeur. Cette mer qui s'était produite par érosion du rivage dès le XVe siècle, a été desséchée de 1840 à 1853, et environ 19 000 hectares de terrain ont été ainsi rendus à l'agriculture et à l'horticulture. C'est dans ce sable rapporté des dunes que l'on cultive toutes ces plantes bulbeuses qui prospèrent comme nulle part ailleurs.

A côté des immenses étendues plantées en jacinthes et tulipes, on trouve annuellement dans les principaux établissements horticoles harlemois des couches de parade, disposées avec soin et qui contiennent l'élite des variétés de toutes ces plantes bulbeuses. Rien n'est négligé pour les rendre aussi splendides que possible; lors de la floraison, l'amateur ou le marchand qui désire faire son choix de variétés de jacinthes et de tulipes, ne peut mieux faire que de consacrer une heure à l'examen comparatif de toutes ces plantes bulbeuses qui y sont exposées dans l'ordre le plus parfait et le plus harmonieux. O. Ballif.

Canton.

Dans son ensemble, Canton, enserré de sa muraille en demi-cercle, a la forme régulière d'un arc bandé dont le large fleuve forme la corde. La population doit dépasser quinze cent mille âmes, et pourtant la ville ne produit pas la même impression d'immensité que nos grandes capitales européennes, ou même que Tokio. D'un coup d'œil on embrasse aisément ses contours nettement délimités. Comme en nos vieilles citées fortifiées, les maisons, emprisonnées dans le mur d'enceinte, se sont serrées les unes contre les autres, de manière à ne laisser aucun espace libre. Rien ne les distingue entre elles, à peine voit-on çà et là émerger de la masse confuse le profil tourmenté d'un toit de temple boudhiste.

Seuls, deux édifices altiers montent dans la lumière et dominent de haut la ville tumultueuse; ils se font face et semblent poursuivre entre eux un dialogue éternel. C'est la haute tour de la mosquée, revêtue de la base au sommet d'une

draperie de lierre, et le blanc campanile gothique de la cathédrale. Sans cesse mon regard fasciné retourne à ce clocher aigu, émouvant rappel de la lointaine terre d'Europe, paradoxe sublime en ce lieu, sur ce sol ingrat où les missionnaires ont dépensé depuis des siècles de tels trésors de foi et de dévouement, mais où rien n'a germé des semences chrétiennes. Toutes deux attestent par leur seule présence au centre même de Canton que les Chinois, à la fois sceptiques et superstitieux, savent au besoin pratiquer la tolérance religieuse.

PAUL SEIPPEL (Terres lointaines).

Vocabulaire : (faire écrire les mots suivants et en donner l'explication).

Enserré, l'arc, l'impression, l'immensité, délimité, émerger, le profil, boudhiste, l'édifice, altier, le dialogue, la cathédrale, fasciné, le paradoxe, le missionnaire, le Chinois, sceptique, superstitieux, la tolérance.

Faire écrire la dictée en mettant les verbes à l'imparfait de l'indicatif.

Faire trouver les substantifs, qualificatifs, verbes et pronoms.

Remarques sur l'orthographe des mots : cent et mille (quinze cent mille).

Faire trouver un certain nombre d'exemples concernant l'orthographe des mots cent et mille.

Familles de mots : forme, grand, terre.

Homonymes : cité (ville), citer (verbe).

Ville (substantif), vil (qual.), Wil (localité). PAUL CHAPUIS.

RÉCITATION

Degré intermédiaire.

L'automne.

Le bois a perdu sa parure,
L'oiseau ne sait plus de chansons,
Il erre triste, à l'aventure,
Cherchant son nid dans les buissons.

C'est l'automne, et déjà la bise
Souffle à travers les prés, les champs;
Tout a pris une teinte grise,
L'on n'entend plus de joyeux chants.

Sur le chemin, la feuille morte,
Tourbillonnant au gré du vent,
S'envole, et l'aquilon l'emporte,
Où ? nul ne sait le plus souvent.

C'est l'automne, et déjà la terre,
Se préparant au long sommeil,
A revêtu sa robe austère,
En attendant le gai réveil !

(E. N.) F. COMTE.

Conseils.

Petit garçon, jeune fillette,
Ne désertez jamais les champs,
Sachez que toujours on regrette
L'enfance avec ses joyeux chants.

Restez auprès de votre mère,
Passez-y vos jours les plus doux.
La grande ville est trop amère,
On y gémit plus que chez vous.

Gardez au cœur votre innocence,
Que le travail soit votre honneur ;
Gardez les charmes de l'enfance :
C'est là le secret du bonheur.

(E. N.) F. COMTE.

Chambre d'enfant.

Il fait doux en cette chambrette ;
— Qui de nous n'a connu cela ? —
L'alcôve est mignonne et proprette ;
La main délicate et coquette
D'une mère a passé par là.

Loin du bruit, près des soins fidèles,
Chaud, douillet comme un nid d'oiseau,
Tout au fond, sous de larges ailes
De mousseline et de dentelles
Est blotti le petit berceau.

Chère petite tête blonde !
Sur ce front rose de trois ans,
Gaîment voltigent à la ronde
Les songes d'or d'une seconde
Et leurs mille désirs charmants.

Approchons-nous : bébé sommeille,
Serrant bien fort entre ses bras
Pour la trouver quand il s'éveille
— Joujou préféré de la veille —
Sa grosse boîte de soldats.

Qui sait ! Il rêve à la mitraille
Dont hier il cribla ses soldats...
Au-dessus de sa frêle taille
Gronde, hélas ! une autre bataille :
La vie avec ses grands combats !

Il fait doux en cette chambrette ;
— Qui de nous n'a connu cela ? —
L'alcôve est mignonne et proprette
La main délicate et coquette
D'une mère a passé par là.

(L. R.) MAURICE GRATTEROLLE.

La chanson des petits chemins.

1. Nous sommes les petits chemins
Cachés aux regards des humains
Sous les feuillées,
Courant au fond des bois épais
Et, pleins de silence et de paix,
Dans les vallées.

2. Les poètes, les malheureux,
Connaissent nos chênes ombreux,
Notre herbe douce,
La clairière où des mois entiers,
La neige des grands églantiers.
Blanchit la mousse.

3. Nous en avons, des nids d'oiseaux !
Et sur le bord des clairs ruisseaux
Des fleurs charmantes,
Des marguerites au cœur d'or
Et des violettes encor
Avec des menthes.

4. Que de frais bosquets ignorés
Sous lesquels les cieux azurés
Ont moins de charme,
Où le bruit ne pénètre pas,
Où s'adoucissent les combats
Qui brisent l'âme.

(L. D.) A. RIBAUX.

Espoirs.

Espérons ! espérons ! c'est le mot qui console.
Espérons ! car l'espoir n'est pas fait pour tomper :
Le bonheur, s'il n'est pas une vaine parole,
Toujours ne peut nous échapper.

H. DURAND.

Le temps.

Le temps est la locomotive qui nous mène à une certaine gare où l'on ne donne pas de billet de retour.

Qui vit content de rien possède toute chose.

Le sage est lent dans ses discours; il est prompt dans ses œuvres.

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

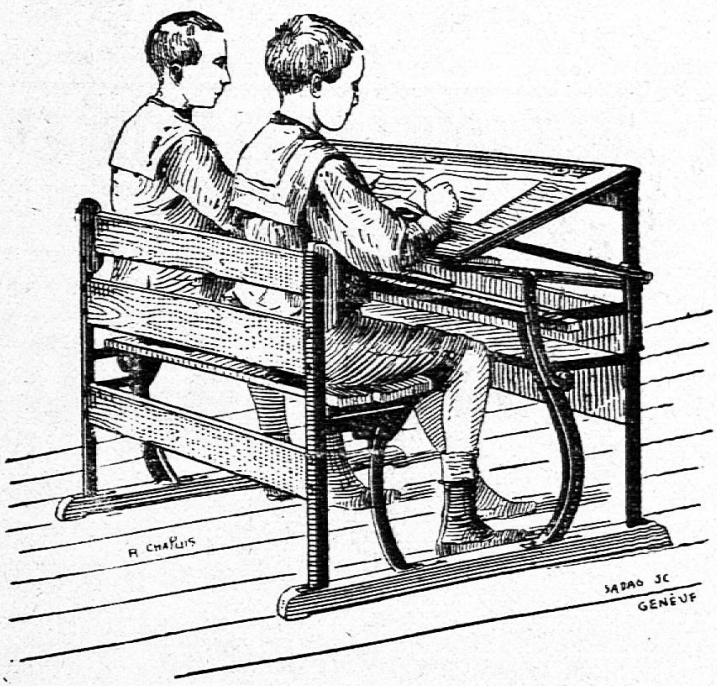

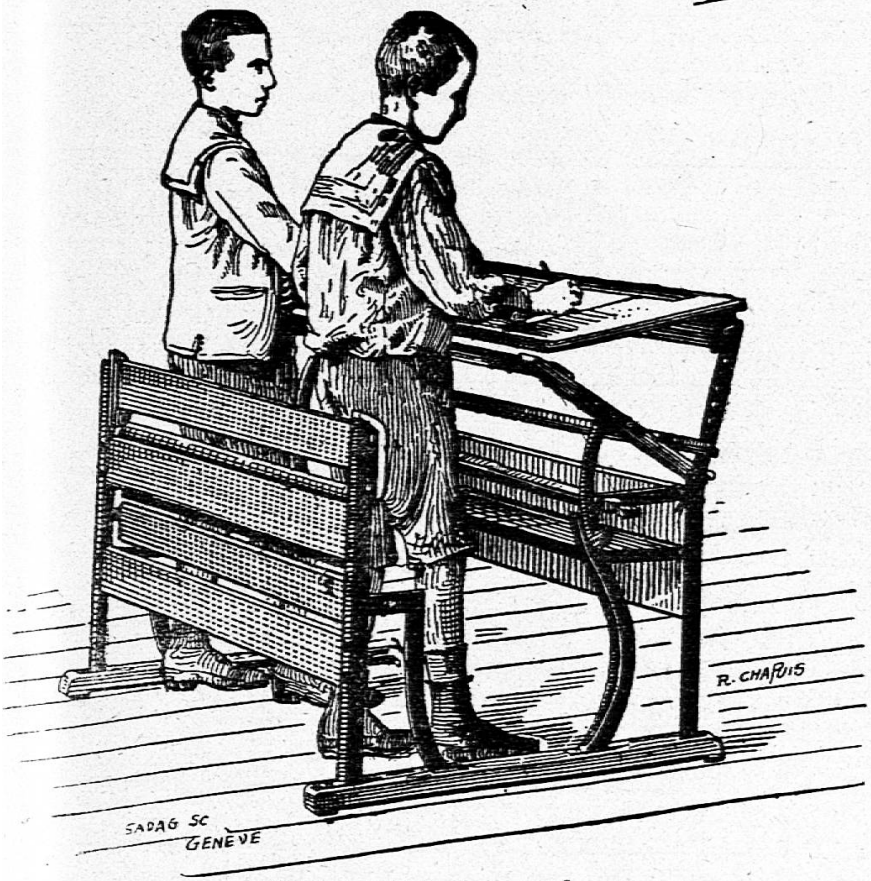

Pupitre avec banc
Pour Ecoles Primaires
Modèle nº 19
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.
Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC
ou chaises.
Modèle nº 15 *a*
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

Pupitre modèle nº 15
pour Ecoles secondaires et supérieures.
Prix : Fr. 47.50.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles, évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction : Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne. Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully' Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Chatelard, etc...

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

!! Matinées instructives pour nos écoles !!

Tournées dans la Suisse romande

septembre-novembre 1905

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

par le Théâtre International Scientifique « **URANIA** »

Dirigé par **Ferdinand SOMOGYI**, de Budapest, en tournée autour du monde

Américain-Hélioscop, Nouveau perfectionnement du

CINÉMATOGRAPHE

sans oscillations

222 Tableaux de Projections polychromes de la grandeur de la Scène

PROGRAMME

I

A travers le firmament

JARDIN ZOOLOGIQUE DE LONDRES

Autour du monde en trente minutes

QUO VADIS

Grande scène du roman de Sienkievicz (10 minutes)

LA POULE merveilleuse (5 minutes)

L'Humoriste LITTLE TICH (5 minutes)

II

Guerre Russo-Japonaise

Danse japonaise

Vie dans une rue de Tokio

Troupe japonaise

Danse russe - Défilé de Cosaques

Défense de Port-Arthur

Combat naval

Vaisseaux de guerre russes et japonais

III

DANSE ESPAGNOLE — DANSE TUNISIENNE

LA CORRIDA DE TOROS (15 minutes)

Chefs-d'Œuvre de la Peinture des Galeries célèbres

Botticelli, Rubens, Titien, Raphaël, Velasquez, Van Dyck, Watteau, David, etc.

La Métamorphose du Papillon

— L'HIVER EN SUISSE —

BATAILLE DES FLEURS A MONTE-CARLO

DERRIÈRE LES COULISSES

GRAND SUCCÈS

VENISE — AJACCIO — TUNIS — TOULOUSE — ROUEN
BORDEAUX — CHAMONIX, etc.

OUEST-ÉCLAIR RENNES :
« Le Spectacle a été des plus réussi et la foule des spectateurs s'est retirée enchantée »

DÉPÊCHES DE BREST : « C'est tout bonnement merveilleux ».

LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

„ATAR" (S. A.) ÉDITEUR

Cité, 20, Genève

LESCAZE, A. **Premières leçons intuitives d'allemand,** troisième édition. 75 c.

Manuel pratique de langue allemande, 1re partie, 5me édition. (Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896). 1 fr. 50

Manuel pratique de langue allemande, 2me partie, troisième édition. 3 fr.

Lehrbuch, 1re partie. Illustré. 1 fr. 40

Lehrbuch, 2me partie. Illustré. 1 fr. 50

CORBAZ, A. **Exercices et problèmes d'arithmétique.**

1re série (élèves de 7 à 9 ans). 70 c.

» livre du maître. 1 fr.

2me série (élèves de 9 à 11 ans). 90 c.

» livre du maître. 1 fr. 40

3 me série (élèves de 11 à 13 ans). 1 fr. 20

» livre du maître. 1 fr. 80

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs. 1 fr. 50

Solutionnaire de géométrie. 50 c.

DUCHOSAL, M. **Notions élémentaires d'instruction civique.** 60 c.

PITTARD, Eug., prof. **Premiers éléments d'histoire naturelle,** 2me édition. 2 fr. 75

CHABREY, A. **Livre de lecture.** 1 fr. 80

ROULLIER-LEUBA, prof. **Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris,** (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché 2 fr. 50

PLUD'HUN, W. **Parlons français.** 14me mille. 1 fr.

Livres universitaires. (Envoi franco du catalogue).

Professeur

demandé dans **institut de garçons** du canton de Vaud; doit posséder **à fond** allemand et français. 1800 à 2000 fr. de traitement.

Adresser offres sous chiffres **B 25816 L** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

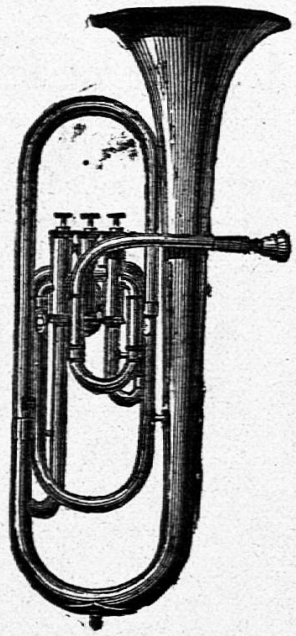

Ne manquez pas

d'essayer les instruments

DE LA

MANUFACTURE GÉNÉRALE d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Fœtisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

Vous en serez persuadés en faisant un essai. D'autres fabriques vendent des instruments à des prix plus élevés **mais ils ne sont pas** d'une qualité meilleure malgré cette élévation de prix. Catalogue gratis.

CORDES, 1er choix pour tous les instruments

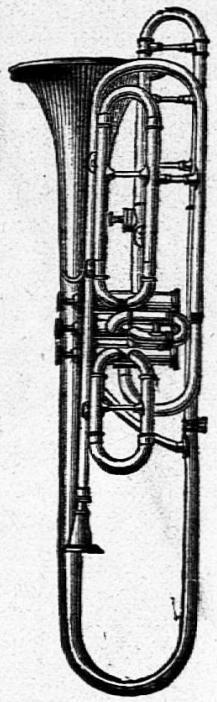

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIme ANNÉE — No 41. LAUSANNE — 14 octobre 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

„ATAR" (S. A.) ÉDITEUR

Cité, 20, Genève

LESCAZE, A. **Premières leçons intuitives d'allemand,** troisième édition. 75 c.

Manuel pratique de langue allemande, 1re partie, 5me édition. (Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896). 1 fr. 50

Manuel pratique de langue allemande, 2me partie, troisième édition. 3 fr.

Lehrbuch, 1re partie. Illustré. 1 fr. 40

Lehrbuch, 2me partie. Illustré. 1 fr. 50

CORBAZ, A. **Exercices et problèmes d'arithmétique.**

1re série (élèves de 7 à 9 ans). 70 c.

» livre du maître. 1 fr.

2me série (élèves de 9 à 11 ans). 90 c

» livre du maître. 1 fr. 40

3 me série (élèves de 11 à 13 ans). 1 fr. 20

» livre du maître. 1 fr. 80

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs. 1 fr. 50

Solutionnaire de géométrie. 50 c.

DUCHOSAL, M. **Notions élémentaires d'instruction civique.** 60 c.

PITTARD, Eug., prof. **Premiers éléments d'histoire naturelle,** 2me édition. 2 fr. 75

CHARREY, A. **Livre de lecture.** 1 fr. 80

ROULLIER-LEUBA, prof. **Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris,** (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché 2 fr. 50

PLUD'HUN, W. **Parlons français.** 14me mille. 1 fr.

Livres universitaires. (Envoi franco du catalogue).

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES ANCIENS NORMALIENS

L'Assemblée générale est fixée au **samedi 21 octobre.** — Rendez-vous à 11 heures au Café Ruchet, Grand-Chêne. — Banquet à midi à l'Hôtel de France. — Les sociétaires et amis de l'Association qui désirent prendre part au banquet sont priés de faire connaître leur adhésion au président, M. A. Clément-Rochat, Boulevard de Grancy, 25, Lausanne, jusqu'au 17 courant au plus tard.

Tous les Normaliens brévetés jusqu'à et y compris 1876 seront les bienvenus.

Cours d'écriture ronde et gothique avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

NOUVELLEMENT INSTALLÉ — FORCE MOTRICE

Exécution de 8000 pièces par jour. Tous les cahiers sont cousus avec fil

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition ❀ Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent : **LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne**

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Ouvrages de M. le professeur W. ROSIER

Manuel-Atlas destiné au degré moyen des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde, cart. 2 fr.
– Le même avec chapitre spécial concernant le canton de Vaud, cart. 2 fr. 25
Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires, cart. 3 fr.
Premières leçons de géographie, cart. 2 fr.
Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse, cart. 1 fr. 50
Géographie générale illustrée. Europe. Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures, ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques dessinés par C. Perron. Deuxième édition. In-8°, cart. 3 fr. 75
Géographie générale illustrée. Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Manuel et livre de lecture illustré de 316 gravures, cartes, plans et tablesux graphiqaes. 2me édition. In-8°, cart. 4 fr.
Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 cartes en couleur. 3 fr.
Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 sur papier fort. 50 c.
» » » » » » sur toile. 70 c.
Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000. 20 c.
Carte murale de l'Europe. Echelle 1 : 3 200 000, montée sur toile et rouleaux. 25 fr.

Vient de paraître :

Les Penseurs de la Grèce. Histoire de la philosophie antique, par Th. Gomperz. Ouvrage traduit de la deuxième édition allemande par Aug. Reymond, professeur.
Tome II. Un vol. grand in 8° de VIII-710 pages. Prix : Fr. **12**
Déjà paru : *Tome I.* In-8° de XVI-544 pages. Préface de M. A. Croiset de l'Institut. Prix : Fr. **10**
Manuel de français. Vocabulaire et exercices préparatoires de grammaire (enfants de 7 à 9 ans), par Mme Picker, inspectrice des écoles primaires. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève, cart. 1 fr. 15

EPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 56, rue du Stand, **Genève,** fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES PRIMAIRES

Mmes les **RÉGENTES** non placées, disposées à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1906, l'un des postes ci-après désignés, sont priées d'adresser leurs offres de service au Département de l'Instruction publique, Ier service, jusqu'au **14 courant,** à 6 heures du soir, en mentionnant les places pour lesquelles elles se font inscrire et la date de leur brevet :

Bretonnières : fr. 700 par an et autres avantages légaux. — **Jongny :** fr. 700 par an et autres avantages légaux. — **Gimel :** fr. 1000 et autres avantages légaux. — **Cremin :** fr. 1000 par an et autres avantages légaux.

EXAMENS DES COURS COMPLÉMENTAIRES

MM. les chefs de section sont avisés que l'indemnité leur revenant pour 1905 est payable aux recettes de district.

NOMINATIONS

RÉGENTS : MM. Combrement, Gustave, à Vullierens ; Devenoge, Henri, à Peyres-Possens ; Jordan, David, aux Mosses (Ormont-Dessous) ; Brunet, Aloys, à Chavornay ; Guignard, Lucien, à Etagnières (Ec. réf.).

RÉGENTES : Mlles Besson, Blanche, à Moudon ; Piguet, Alice à Aubonne ; Giron, Augustine, à Aubonne ; Prenleloup, Marie, à La Rogivue ; Rochat, Cécile, à Chavannes sur Morges ; Pittet, Claire, à Etagnières (Ec. cath.) ; Estoppey, Marie, aux Planches (Montreux) ; Chappuis, Henriette, à Bussigny sur Morges ; Sthioul, Louise, à Lausanne ; Baudat, Constance, à Lausanne.

P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. **LAUSANNE** *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6 ; **argent,** fr. 15 ; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
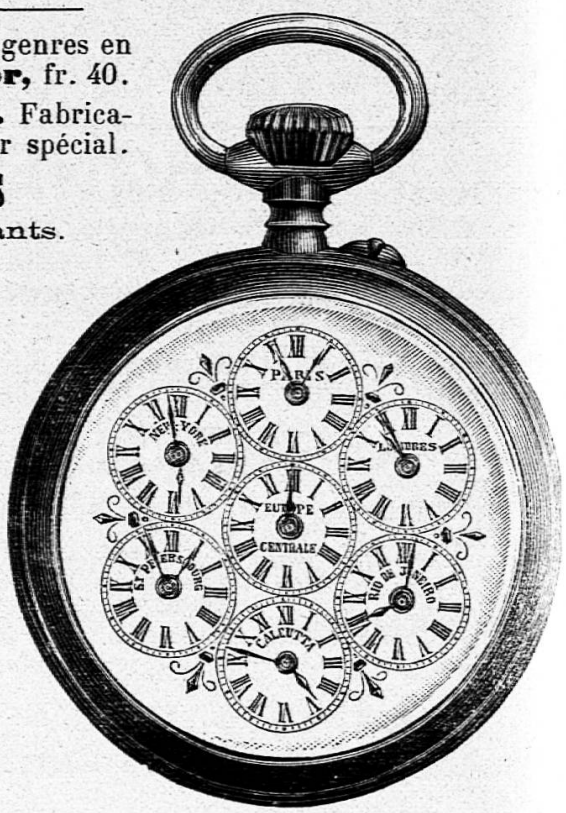
10 % au corps enseignant.